

Le journal des amitiés Saint-Médardaises

Janvier 2021

Publication gratuite des Amitiés Saint-Médardaises éditée par nos soins grâce aux moyens techniques de la mairie. Directeur de publication : Françoise Hanusse



Le conseil d'administration et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour une belle et heureuse année.

Qu'elle nous permette de retrouver notre liberté sans masque, de retrouver nos familles, nos amis et nos activités.

Nous avons laissé derrière nous cette année 2020 qui a perturbé nos vies et celle de nos entourages.

Tout s'est arrêté, et notre association s'est pliée à ces contraintes.

Nous mettons tout en place pour redémarrer lorsque nous récupèrerons les salles et toutes nos capacités.

Prenez soin de vous et de vos familles

Faisons notre cette citation de Antoine de Saint Exupéry

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible

Composition du bureau

Présidente Mme Françoise Hanusse

Vice Présidents Mme Monique Morisse

M Eric Vias

Trésorier M Alain Bosc

Trésorière adjointe Mme Marie-Paule Arnaud

Secrétaire Mme Danielle Callen

Secrétaire adjointe Mme Eveline Martinez



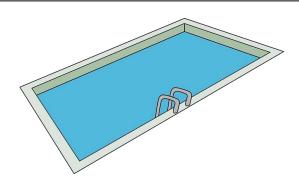


Paiement des activités 2020

Comme nous le déplorons tous, la Covid nous a imposé d'interrompre nos activités depuis la mois de mars 2020, notre association a choisi, dans ces circonstances exceptionnelles, de ne pas encaisser pour les personnes ayant payé en trois fois les deux derniers chèques de l'année 2020.

Celles ayant payé en une fois seront remboursées dans la même proportion.





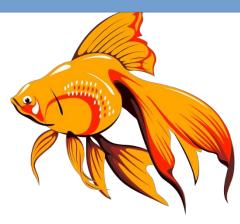
Reprise de la piscine

Notre présidente a obtenu le droit de pratiquer uniquement la natation (groupe de 20 personnes maximum) pour les personnes bénéficiant d'une prescription médicale le vendredi de 11h30 à 12h30. Le bureau a contacté les membres inscrits à l'activité aquatique afin de constituer ce groupe. Les participants devront impérativement détenir un certificat médical spécifiant la nécessité de la pratique de la natation, Ce certificat devra être présenté à la piscine lors de l'accès.

Par ailleurs, afin d'être assurés les participants devront envoyer un chèque de 18 € (adhésion à l'association 2021) .

Depuis la parution du journal . La piscine a été fermée







VOYAGES



La Covid a entrainé des conséquences juridiques importantes dans le domaine du Tourisme, et le gouvernement a adopté une ordonnance destinée à régler les conséquences des contrats de voyages touristiques.

Cette ordonnance permet aux professionnels la délivrance d'un AVOIR en lieu et place des remboursements correspondants à la totalité des sommes versées par le client .

En conséquence, voilà ce qu'il en est des 2 voyages prévus en 2020

LES PAYS BALTES

Au mois de mars 2020, nous n'avions pas réglé la totalité du voyage, qui était prévu en juin.

Après plusieurs négociations avec le voyagiste, celui-ci nous a consenti un remboursement de 10 000 euros et un avoir sur le reste des sommes versées.

Ces 10 000 euros nous ont permis de rembourser nos adhérents (l'association ASM a avancé la charge financière supplémentaire ayant permis ce remboursement)

Pour autant, il nous reste un avoir, remboursable dans 18 mois, soit fin 2021, ou un avoir sur un prochain voyage.

LA ROYA ET NAVARRE

Ce voyage étant prévu en mars 2020 donc réglé entièrement au voyagiste, n'a pu avoir lieu pour les raisons que vous connaissez. La majorité des participants a accepté le report de ce séjour en mars 2021.

Compte tenu des circonstances actuelles, nous ne sommes pas en mesure de dire si celui-ci aura lieu , ce qui est peu probable. Cependant nous devons attendre la décision du voyagiste.

En effet nous ne pouvons nous mêmes annuler ce voyage sous peine de perdre la totalité des sommes versées.

C'est pourquoi fin février, nous serons à même de mieux cerner ce problème. Nous ne manquerons pas de vous informer des décisions qui seront alors prises, en espérant donner satisfaction à tous

Par ailleurs et pour mémoire vous trouverez ci-dessous nos propositions d'activités, N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits concernant l'éventuelle ouverture de nouvelles activités. Nous ferons tout pour les satisfaire,

ACTIVITES	JOURS/HORAIRES	LIEUX	CONDITIONS D'INCRIPTIONS
ATELIER PHOTO	Lundi 14h00 – 16h30	Annexe 2	Adhésion
BRIDGE	Mardi 14h00 – 17h00	Bâtiment FE salle 2	Adhésion
BRIDGE DE LOISIR	Mardi 14h00 – 17h00	Pôle Simone Veil	Adhésion
BRODERIE	Mardi 14h00 – 17h00	Annexe1	Adhésion
CHIFFRES ET LETTRES	Vendredi 14h30 – 16h30	Annexe 1et2	Adhésion
CLUB LECTURE	Dernier jeudi du mois 14h00 – 16h30	salle d'Issac Avenue Blaise Pascal	Adhésion (groupe limité à 20 personnes)
CLUB PYRAMIDE	lundi 14h00 – 17h30 Vendredi 16h00 - 18h00	Annexe 1 Annexe 1 et 2	Adhésion
GENEALOGIE	2ème vendredi mois 10h30 -12h 1 samedi par mois 10h-12h	pôle Simone Veil Bâtiment FE	Adhésion
SCRABBLE	Mardi 14h00 – 17h00	påle Simone Veil	Adhésion
TAROT	Mardi 14h00 – 17h00	påle Simone Veil	Adhésion
TRICOT	Mercredi 14h00 – 17h00	RFA Flora Tristan	Adhésion
ANGLAIS	Vendredi 9h00 - 10h30	Annexe 1	Adhésion + 270 € par an(*) 30 fois 1h30 max12 pers.
ATELIER FLORAL	Un vendredi par mois 15h -17h30	Salle Jacques brel	Adhésion + 35 € par atelier
COUTURE	Mercredi 9h00 - 12h00	Annexe 1 et 2	Adhésion +180 € par an(*) 30 fois 3h maxi 11 pers.
EINTURE "Multi support"	Lundi 14h30 -17h00	Estran	Adhésion + 180 € par an (*) 30 fois 2h30 max 18 pers
POKER	Samedi 10h-12h	Båtiment FE salle 2	Adhésion
ŒNOLOGIE	1 fois par mois 19h30-21h		Adhésion + 20 € par séance





EXCURSIONS A LA JOURNEE / VOYAGES EN FRANCE ET A L'ETRANGER

Activités sportives



Bâtiment FE

2 place Charles Garaud

33160 St Médard en Jalles

GYM D'ENTRETIEN	Lundi 14h00 -15h00 Mercredi 11h00 -12h00	Dojo Cosec Dojo Magudas	Adhésion + 66 € par an (*) 60 fois 1h max 35 pers
MARCHE D'ENTRETIEN	Jeudi 14h00 – 16h00	Départ place Charles Garaud	Adhésion + 4 € par an
PISCINE	Mardi 11h15 -12h15 Vendredi 11h15 -12h15	Espace Aquatique	Adhésion + 105 € par an (*) maxi 85 pers.
PILATES	Lundi 11h00 -12h00 Mercredi 10h00 -11h00	Dojo Cosec Dojo Magudas	Adhésion + 75 € par an (*) 30 fois 1h - max 17 pers
V ELO	Mardi après-midi	Départ de la gare	Adhésion + 15 € par an
YOGA	Jeudi 9h -10h30 Jeudi 10h45 -12h15	Salle de danse de Corbiac	Adhésion + 120 € par an (*) 30 fois 1h30 maxi 18 pers. Enseignements selon Swami Sivananda
MARCHE DU SAMEDI	1 fois mois	randonnées à la journée avec pique nique	Adhésion à la section marche

itiés Saint-Médardaises

Mail : secretariatasm@gmail.com
Mail journal : journalamitiessaintmedardaises@orange.fr
Téléphone : 05 56 51 92 72

Horaires du Bureau : Lundi, Mardi et Jeudi de 13H30 à 16H00

Retrouvez- nous sur le web : http://amities-saint-medardaises.saintmedardasso.fr